

**Zeitschrift:** Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =  
Gazetta militare svizzera

**Band:** 89=109 (1943)

**Heft:** 5

**Artikel:** L'instruction des sous-officiers pendant le service actif

**Autor:** Privat, E.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-18453>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Den gleichen Zweck erfüllt auch das Schiessen mit Maschinenpistolen und Karabiner auf die erkennbaren Lucken. Eine weitere Methode der Panzerbekämpfung ist das Aufspringen mit Säcken oder Woldecken, um der Besatzung damit die Sicht zu nehmen. Mit Schanzwerkzeug und Brecheisen gelingt es vielleicht, die Waffenläufe und Rohre zu demolieren. Gewandte Kämpfer bringen es sogar fertig, mit Pistole oder Revolver in die Rohr- bzw. Laufmündung zu schiessen und die Waffe so ausser Gefecht zu setzen. Brecheisen und massive Holzstöcke eignen sich ausgezeichnet, um zwischen die Gleiskette der Raupe gestossen zu werden. Die Folge ist Kettenbruch und Marschunfähigkeit des Panzers.

Wir versuchten, mit unsern kurzen Ausführungen auf ein Gebiet der Panzerbekämpfung hinzuweisen, von dem bis jetzt nicht allzuviel die Rede war. Es war uns darum zu tun, jener Ueberzeugung unsere Unterstützung zu leihen, die trotz des hohen technischen Standes der modernen Panzerwaffe, an die Ueberlegenheit des kriegsgenügend ausgebildeten Einzelkämpfers — zumal im Gebirge — glaubt.

---

## **L'instruction des sous-officiers pendant le service actif**

Par le Major *E. Privat*.

Nous avons tous entendu, au cours de ces années de mobilisation, les doléances de certains officiers, se plaignant de la préparation insuffisante de leurs sous-officiers. Il est hors de doute que le problème de l'instruction des sous-officiers est particulièrement difficile pour une armée comme la nôtre ... mais s'il était facile, ce ne serait plus un problème.

Je suis persuadé que certains ne sont pas arrivés, dans ce domaine, aux résultats escomptés, parce qu'ils ont d'avance joué perdu et qu'ils n'ont pas crû à la possibilité de réaliser les buts proposés. Pour réussir, il faut être convaincu de pouvoir inculquer aux sous-officiers le sentiment de leur responsabilité et de leur rôle, il faut vouloir les mettre devant des tâches stimulantes.

Dans son «Essai sur la psychologie de l'infanterie», le Lt.-col. Bouchacourt traçait ces lignes:

«Un sous-officier à la hauteur de ses tâches multiples est avant tout un homme d'une grande expérience pratique, un surveillant méticuleux et énergique des réalisations quotidiennes. Voir commander et commander lui-même, telle est l'essentiel de sa formation utile. Exiger une discipline, une conscience, un sentiment du devoir, une énergie sans défaillance. Se débarrasser de

ce qui n'a pas de valeur morale et un dévouement absolu. S'ils aiment qu'on s'occupe d'eux avec sollicitude, les sous-officiers n'ont pas besoin, par contre, qu'on les commande avec diplomatie, avec des phrases et des précautions oratoires.»

Nous devons nous fixer pour but d'affermir l'autorité de nos sous-officiers, de les aider dans la pratique du commandement, de leur donner l'assurance indispensable au rang qu'ils doivent tenir. Les procédés modernes de combat ont mis en valeur l'importance du groupe ou même de l'équipe; nous ne nous préoccuperons donc jamais assez de la formation de leurs chefs.

Nous ne saurions oublier que nos sous-officiers doivent avoir l'autorité qui leur permettra de conduire peut-être un jour leurs hommes à la mort. Les qualités de caractère sont les premières, c'est entendu, mais où peut conduire l'énergie, si l'on n'est pas assez instruit?

Le sous-officier doit avoir le sentiment d'en savoir plus que ses hommes. A nous de lui donner cette certitude. Comment y parvenir en service de relève, c'est ce que nous voudrions examiner.

Il faut d'abord créer un climat de mutuelle estime. La confiance doit venir d'abord de haut en bas. Les officiers doivent s'ingénier à attirer vers eux leurs sous-officiers, mais il n'est pas indispensable de leur dire «Ne restez pas avec les hommes»! La familiarité n'est pas à craindre si l'on sait faire preuve d'intelligence et de doigté.

Le temps à disposition du Cdt. de Cp. sera nécessairement limité, en raison des courtes relèves prévues. Il faudra donc se limiter à l'essentiel, choisir avec discernement. Dans l'un des derniers services, nous avons essayé de grouper tous les sous-officiers, à l'échelon bataillon, par moitié de l'effectif, en deux séries de cinq jours, pour leur faire suivre un cours de perfectionnement. Les résultats furent encourageants, mais je ne saurais recommander cette solution, qui n'est qu'un pis aller, car l'instruction du sous-officier est essentiellement l'apanage du Cdt. d'unité. Si un cours de cadres est prévu, le travail sera facilité. Si les sous-officiers entrent en service en même temps que la troupe, cette instruction devra se dérouler pendant que l'unité sera aux ordres des chefs de section.

Le rôle du Cdt. de bataillon est avant tout de fixer à ses capitaines les buts à atteindre, de préciser certains points à traiter, de donner des idées, de susciter l'imagination de ses subordonnés... et de leur laisser le temps de réaliser le programme.

L'enseignement est à donner de façon *pratique*. Le sous-officier doit être placé devant des situations à résoudre. Il faut

le jeter à l'eau dès le premier jour pour l'obliger à réfléchir et à prendre une *décision*.

Commencer par des tâches élémentaires. Par exemple «ici une rivière à franchir, un gr. eni est là». Ici une maison. Derrière ce couvert quelques fantassins parachutés, etc.

Fixer un dispositif initial du groupe (dont l'effectif peut varier de 3 à 12 hommes) et donner une *mission* exécutable en guerre, voilà l'essentiel de l'instruction.

De cette façon, le sous-officier devra se faire une idée *militaire* du terrain et, en se faisant donner l'appréciation de la situation, le Cdt. de cp. aura l'occasion de reprendre la terminologie, en montrant l'importance de la précision.

On augmentera petit à petit les difficultés, en faisant surgir des incidents obligeant le sous-officier à donner de nouveaux ordres, pour l'adapter aux conditions changeantes du combat.

Le moment viendra tout naturellement de reprendre la *technique de la donnée d'ordre* (ouverture du feu, désignation des buts, corrections, etc) et certains *principes de commandement* (ton de voix, place du chef, etc).

En préparant des exercices à double action, en laissant le temps de la réflexion, les sous-officiers prendront l'habitude de discuter entre eux de problèmes tactiques.

Cet enseignement sera d'un tout autre rendement que les plus belles théories; mais il demande du Cdt. d'unité, une consécration totale et un surcroît de travail, non négligeables. En organisant son programme de façon à s'assurer 2 à 3 après-midi par semaine, au rythme décrit, je serais étonné que le Cdt. de cp. ne trouve pas son corps de sous-officiers transformé avant la fin de la relève.

Il convient d'insister particulièrement sur le caractère de surprise. A cet effet les thèmes comportant: l'attaque d'un fortin, le coup de main sur un poste, la patrouille de chasse (à double action) le combat en forêts sont parmi les plus instructifs.

Lors des critiques positives qui doivent suivre chaque exercice, le Cdt. de cp., en tirant les enseignements pratiques, aura l'occasion de préciser ses exigences et de montrer les buts à atteindre avec la troupe.

Chaque sous-officier commandant à tour de rôle un groupe de camarades, il faudra reprendre certains détails. Par exemple: interdire les cris et utiliser toujours davantage les signes. Montrer l'importance du silence, la nécessité de connaître une fois pour toutes certaines formations. Proscrire le tutoyement dans les ordres et commandements.

S'il reste du temps et en seconde urgence, on pourra consacrer quelques séances à la manipulation des armes (théorie de

tir, dérangements, à faire donner par les armuriers) au service de garde (activité détaillée du Cdt. de garde) à l'organisation du service intérieur.

Instruits sur ces bases, au cours de cadres ou pendant la relève, par des Cdts de cp. qui auront passé avec eux, au minimum une soirée par semaine en utiles contacts humains, les sous-officiers montreront à la troupe qu'ils sont capables de prendre une *décision* et de la formuler clairement. Alors ne se posera plus le problème de leur autorité.

Quelles que soient les difficultés, préparons cette instruction, sans laquelle nos unités ne sauraient affronter avec succès les terribles exigences du combat moderne.

## MITTEILUNGEN

### Preisausschreiben der General Herzog-Stiftung.

Die Kommission der General Herzog-Stiftung erlässt ein Preisausschreiben unter den Schweizerischen Artillerie- und Train-Offizieren über folgende Themen:

1. Neubewaffnung und Organisation der Feldartillerie, entsprechend den Anforderungen des heutigen Krieges.
2. Perspektiven für die Entwicklung der Schweiz. Artillerie auf Grund der bisherigen Erfahrungen in den kriegführenden Ländern.
3. Der Anteil der Artillerie im Rahmen des gegenwärtigen Kriegsgeschehens.
4. Zuteilung von panzerbrechenden Waffen an die Artillerie und Einsatz derselben auf dem Marsch, während dem Kampf und in der gesicherten Unterkunft.
5. Schiessvorbereitungen in ausgebauten Feld-Stellungen unter besonderer Berücksichtigung einer stark unregelmässig aufgestellten Batterie.
6. Befestigungsbauten der Artillerie.
7. Vorschläge für Reorganisation des Trains der Feld- und Gebirgsinfanterie.
8. Vorschläge für die Zuteilung von Fahrzeugen an die Infanterie, die es ohne weiteres gestatten, im Feld, im Gebirge und im Schnee der Truppe zu folgen.

Die Bewerber haben eines oder einige dieser Themata schriftlich zu bearbeiten. Jede Arbeit ist in einem verschlossenen und mit Motto versehenen Kuvert, das die Aufschrift «Preisausschreiben der General Herzog-Stiftung» trägt, an den Präsidenten der Kommission, Art. Oberst A. Merian, Abteilung für Artillerie, Bern, einzusenden.

Als Motto wähle man eine vierstellige Zahl. Zugleich mit diesem Kuvert ist ein zweites mit dem gleichen Motto und der Aufschrift «Adresse» versehenes Kuvert einzusenden, welches verschlossen Namen und Adresse des Verfassers enthält. Für die Prämierung von einigen wertvollen Arbeiten steht ein Betrag von Fr. 1500.— zur Verfügung. Als Jury amtet die Kommission der Stiftung (die Art. Obersten Decollogny und Merian und Art. Oberstleutnant Fenkart) unter Zuzug von einigen vom Waffenchef der Artillerie zu bezeichnenden Offizieren.

Letzter Eingabetermin: 1. Oktober 1943.